



**Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie des vœux au foyer sera remplacée par un feu d'artifice au stade le samedi 15 janvier à 18h30.**  
**La réalisation de cette manifestation sera soumise aux décisions gouvernementales et toujours dans le respect des gestes sanitaires.**



**Attention : aucun sapin de Noël ne sera collecté en porte à porte (ordures ménagères), même présenté dans un sac à sapin**

### Illiwap :

Recevez en temps réel les informations et notifications de la commune grâce à Illiwap. Installez l'application Illiwap sur votre smartphone en scannant le QR code ci-contre. Puis en ajoutant la station Mairie d'Ennery (@9+5211)



**AOJE**



**Prochain rendez-vous**

**Le jeudi 13 janvier**  
à 20h45 salle de la Mairie

**COLD WAR (2018)**



Film réalisé par  
**Pawel Pawlikowski**  
avec **Joanna Kulig**  
et **Tomasz Kot**.

Pendant la guerre froide, entre la Pologne stalinienne et le Paris bohème des années 1950, un musicien épris de liberté et une jeune chanteuse passionnée vivent un amour impossible dans une époque impossible.

« Vous pouvez retrouver les programmes des mercredis et des vacances scolaires ainsi que les feuilles d'inscriptions 2022 sur notre site internet [aoje.fr](http://aoje.fr) ».

Nous rappelons à toute nouvelle famille qui souhaite s'inscrire à l'AOJE de prendre un rendez-vous au 01.30.38.11.84 ou par mail [contact@aoje.fr](mailto:contact@aoje.fr) afin d'organiser la visite de la structure et de vous présenter notre association.

Merci aux familles de respecter nos horaires d'ouverture pour l'administration : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 19h hors vacances scolaires.

**Merci d'inscrire vos enfants une semaine à l'avance afin de pouvoir assurer un accueil de qualité.**

Les inscriptions et le programme des vacances d'HIVER seront disponibles dès le 1<sup>er</sup> février sur notre site internet (**date limite d'inscription le 12 Février**).

Thèmes des mercredis de janvier/février :

3/6 ans : L'EGYPTE.

6/12 ans : LES DESSINS ANIMÉS.

**Il reste des place pour nos ateliers.**

- DANSE à partir de 8 ans (de 18h à 19h).
- ROLLER pour les confirmés (de 18h à 19h).
- CŒURS ET ÂMES VAILLANTES (de 14h à 17h).
- FOOT EN SALLE à partir de 12 ans (de 20h à 22h).



## PHARMACIES DE GARDE

### Pharmacies : janvier 2022

01 : COTEAUX (des) : 8 les Linandes Pourpres : CERGY : 01 34 25 98 34  
 02-11-22-23-31 : KENNEDY : ave Kennedy : PONTOISE : 01 30 30 12 52  
 03-06-10-28 : VAL DE LIESSE (du) : 24 rue du Champ Gaillard : St OUEN l'AUMONE : 01 34 64 02 09  
 04-20 : TROIS FONTAINES (des) : Ctre Cial "3 Fontaines" : CERGY : 01 30 73 04 54  
 05-13-26 : ECANVIL : 42 av de la plaine des sports CERGY : 01 30 30 62 24  
 07-29-30 : BALDI : rue du Parc : St OUEN l'AUMONE : 01 34 64 44 88  
 08-09 : LOUVRAIS (des) : Ctre Cial "les Louvrais" : PONTOISE : 01 30 30 24 02  
 12-17 : NOTRE DAME : 30 Place Notre Dame : PONTOISE : 01 30 31 12 10  
 14 : CENTRE GARE : 7 rue des Galeries : CERGY 01 30 73 48 26  
 15-16 : TROIS GARES (des) : 2 place des 3 Gares : CERGY le Haut : 01 34 32 11 15  
 18 : BON TEMPS (du) : 1 passage de l'Aurore : CERGY St Chris : 01 30 30 00 10  
 19 : PINS ( les) : ave du Mal De Lattre De Tassigny : MENU COURT : 01 34 42 59 63  
 21 : MOUTIER (du) : 1 rue du Moutier : ENNERY : 01 30 32 63 35  
 24 : MAIL (du) : 34 rue du Mail : St OUEN l'AUMONE : 01 34 48 97 15  
 25 : CHÂTEAU (du) : 11 rue Mareche : MENU COURT : 01 34 42 34 63  
 27 : HAUTIL (de l') : 1 place des Marchands : VAUREAL : 01 30 73 13 70

**Liste sous réserve de modification des tours de gardes.**

Gardes quotidiennes sur notre site : [www.ennery.fr](http://www.ennery.fr) rubrique vie pratique / informations utiles  
**Service de nuit : contacter le commissariat de police de CERGY au 01 34 43 17 17**

## PAROISSE

### Annonces de janvier

#### Messes à Ennery :

- Le Dimanche à 10h30 à l'église SAUF le 23 Janvier où elle sera célébrée à LIVILLIERS.
- Messe des Familles le 16 janvier.
- Le jeudi à 15 h à l'EHPAD.



#### Un prêtre à votre écoute

- Avant la messe dominicale jusqu'au 12 janvier.
- De 17h à 18 h tous les mercredis hors vacances scolaires.

#### Permanences paroissiales

- A Pontoise, 17 rue de la Bretonnerie.

Tel : 01 30 32 27 12

[accueil@paroisses-pontoise.fr](mailto:accueil@paroisses-pontoise.fr)

Site web : [www.paroisses-pontoise.fr](http://www.paroisses-pontoise.fr)

## FOYER RURAL

## CALENDRIER

**Bridge :**

- Tournoi homologué le mardi à 14h.
  - Tournoi le mercredi à 14h. le vendredi après-midi.
- Tel : 06 31 51 02 56

**Tri sélectif :****Bacs jaunes :****05 et 19 janv****Bacs verts :****28 janv****Bennes sapins de Noël :****08-09 janv****05 janv : Bacs jaunes****08-09 janv : Bennes sapins de Noël**

13 janv : La Bobine : COLD WAR ( 2018 )

**15 janv : Vœux du Maire**

16janv : Paroisse : messe des Familles

**19 janv : Bacs jaunes**

23 janv : Paroisse : messe à Livilliers

**28 janv : Bacs verts**

## DEVELOPPEMENT DURABLE BIODIVERSITE NATURE

ENERGIES VERTES

CLIMAT

ENVIRONNEMENT

**Pourquoi il ne faut rien brûler dans son jardin**

Tontes de pelouse, branchages, feuilles mortes, etc. Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an. Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 9 % continuent à s'en débarrasser ainsi. Pourtant d'autres solutions existent.

**Brûler des déchets verts, ça pollue!**

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des **substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement**, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

***Que risque-t-on si on calcine des déchets dans son jardin ?***

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts. Vous pouvez **faire un compost**. Vous pouvez également **apporter vos déchets verts en déchèterie**.

**Agir pour la transition écologique avec ADEME**

RESPONSABLE

ETHIQUE

CITOYEN

CONSOMMATION

SANTÉ

PLANETE

ECONOMIES

ENSEMBLE